

Zeitschrift: Mobile : la revue d'éducation physique et de sport
Herausgeber: Office fédéral du sport ; Association suisse d'éducation physique à l'école
Band: 7 (2005)
Heft: 2

Rubrik: 1985-2005, les années Keller

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Politique du sport

■ Un bien culturel

Le problème fondamental de la promotion du sport au niveau de l'Etat tenait à l'évolution vertigineuse de la notion même de sport et de ce qu'elle implique sur le fond. Au cours des vingt dernières années, la société s'est «sportivisée», tandis que le sport traditionnel se «désportivisait». En conséquence – et pour ne citer que deux exemples –, l'école publique n'a plus su définir avec précision le contenu didactique de son éducation sportive et elle a érigé au rang de sport d'insolites activités à risque pratiquées en pleine nature. Cette mutation de la notion de sport a fini par brouiller le débat politique.

Pour faire front, il fallait de toute urgence concevoir un plan d'action. C'est ainsi que vit le jour, au terme d'un long processus de gestation et de maturation, le «Concept du Conseil fédéral pour une politique du sport en Suisse». En 2000, le Conseil fédéral a affirmé clairement que le sport et l'activité physique devaient contribuer au développement durable sur les plans de la santé, du social, de l'économie et de l'écologie. Ce qu'il y a de capital dans ce concept, c'est, d'une part, le renforcement du sport «juste» (fédérations, J+S, clubs, manifestations, etc.) et, d'autre part, l'élargissement de la politique du sport à une politique du mouvement au service de la société. Ainsi, nous sommes parvenus à préciser le rôle de l'Etat en matière de sport. Nous avons aussi élargi le public cible de la politique du sport à la population inactive, ce qui donne tout son sens à la notion de politique nationale du sport. Toutefois, il ne faut pas que l'Etat ne voie dans le sport qu'un moteur de la société des loisirs. Le sport est un bien culturel précieux qui exige des connaissances et des efforts – y compris de la part de l'Etat.

Sport d'élite

■ Quel est le rôle de l'Etat?

Il n'est pas un sujet qui polarise autant le débat politique autour du sport que le sport d'élite. Les changements intervenus ces vingt dernières années ont été d'autant plus décisifs qu'ils participaient de l'évolution de la science, de l'économie, des médias, de la communication et de la mondialisation. Tous les Etats se félicitent des médailles qu'obtiennent leurs athlètes. La Suisse ne fait pas exception à la règle. Mais notre pays est confronté à un vrai dilemme: «Des performances exceptionnelles oui, mais sans l'aide de l'Etat.» Là encore, nous avons besoin de temps. Depuis toujours, Macolin consacre quelque vingt pour cent de ses activités et de ses ressources au sport d'élite, sans pouvoir faire plus. Dans les années 80, nous avons essayé d'inscrire le phénomène du sport de haut niveau dans une vision positive: «le sport d'élite est une forme particulière d'excellence humaine...» – et qui nécessite une aide circumspecte de l'Etat vu les innombrables problèmes qui guettent le sport. Le «Concept pour une politique du sport» a permis de clarifier en partie les choses. La Confédération s'engage en faveur de la relève: elle nomme et finance le responsable de la promotion des jeunes talents chez Swiss Olympic, cofinance les Sports Scholarships; elle a lancé un apprentissage de sportif professionnel, introduit l'école de recrues pour sportifs d'élite, elle soutient à titre subsidiaire les écoles moyennes offrant des filières sport-études et, surtout, elle a lancé la promotion des espoirs au sein de J+S. Lors de la révision de la loi fédérale encourageant la gymnastique et les sports, nous ne pourrons faire autrement que d'entonner un credo différencié en faveur du sport d'élite. La coresponsabilité de l'Etat doit être clairement établie.

Bilan personnel

1985 – 2005, les années Keller

Il a marqué la politique du sport des vingt dernières années. Grâce à lui, le sport a trouvé une audience plus attentive dans les milieux politiques. L'ancien directeur de l'OFSPPO nous livre ses réflexions, son héritage, quelques jours après son départ.

Sport pour enfants et adolescents

■ Renforcer les acquis

La Suisse dispose de deux outils inestimables de promotion du sport et de l'éducation chez les jeunes: l'éducation physique à l'école et l'encouragement du sport dans les loisirs, par le biais de «Jeunesse + Sport». Ces vingt dernières années, nous avons rassemblé quantité d'informations prouvant l'absolue nécessité de la pratique régulière d'activités physiques et sportives chez les enfants et les adolescents. Nous avons ouvert l'offre J+S aux enfants dès l'âge de 10 ans, ce qui a enrichi considérablement la gamme des sports de loisirs proposées aux jeunes.

En milieu scolaire, nous avons vécu une déception. Pour des raisons de compétence politique et de facilité de réalisation, il a fallu déroger au principe absolu des «trois heures obligatoires» pour adopter le régime édulcoré de la «moyenne obligatoire». Cette concession était inévitable. Ce qui paraissait être un moyen terme sensé sur le plan de l'organisation a été souvent invoqué comme prétexte pour amputer l'emploi du temps sportif des enfants et des adolescents. Il en va de même de l'éducation physique dans les écoles professionnelles: les une ou deux heures hebdomadaires que prescrit la loi ne sont pas encore appliquées partout, il s'agit d'un sujet très sensible à l'échelon politique.

Ce qui fonctionnait bien au niveau de J+S s'est détérioré dans les écoles de quelques cantons, qui manquent ainsi une opportunité d'encourager le sport et l'activité physique. Il faudra redoubler de force de conviction à tous les échelons.

Sport pour les adultes et les aînés

■ Nouvelles impulsions pour bouger

L'engagement traditionnel de l'Etat – centré sur la jeunesse – a été reconsidéré à la fin des années 80 pour tenir compte de l'évolution démographique et des enseignements de la médecine préventive. Tous les partenaires se sont réunis pour jeter les bases d'un développement dynamique du sport en faveur des personnes âgées. C'est en 1992 qu'a commencé la formation des cadres affectés aux seniors; un cadre légal a été créé, tandis que de bons moyens didactiques ont été mis au point. Il est vite apparu que les personnes âgées étaient moins disposées que prévu à entreprendre des activités sportives au sein des structures des fédérations et des clubs; on s'est aperçu aussi, de plus en plus, de la nécessité de proposer une offre sportive minimale aux adultes inactifs.

Le concept de politique du sport intègre cet aspect et recourt à des stratégies et des projets habiles, tels que la mobilité non motorisée (human powered mobility), les réseaux locaux d'activité physique et de sport, une politique de l'habitat propice au mouvement, etc. La Confédération a conclu avec Swiss Olympic – c'est une première – une convention de prestations dans le but de renforcer, par une dotation supplémentaire d'un million de francs par an, le sport dans les clubs et les fédérations. Les perspectives à court terme sont engageantes.



Infrastructures sportives

■ Investir au profit du mouvement

La Confédération possède des infrastructures sportives – à Macolin ou Tenero, par exemple – et subventionne à titre subsidiaire des installations revêtant une importance nationale.

Au cours des vingt dernières années, nous avons apporté des améliorations déterminantes aux infrastructures de Macolin et de Tenero. Deux grandes étapes de construction dans le Tessin ont permis d'ériger un centre sportif pour les jeunes aussi beau que fonctionnel. L'extension de Macolin – les centres de sports nautiques, la salle du Sport-Toto, l'hôtel Bellavista et le Grand Hôtel rénové – offre des possibilités extraordinaires. Nous sommes très sensibles à ces initiatives de la Confédération.

La Confédération mise sur une conception des installations sportives d'importance nationale (CISIN). Un crédit d'engagement de 80 millions de francs a permis de soutenir plus de trente installations. Ce qui a provoqué une véritable renaissance de la construction – limitée dans le temps – d'installations sportives nationales. Sur ce projet également, Macolin s'est montré compétent et doué d'initiative. Il ne restera plus désormais, moyennant des contributions plus modiques de la Confédération (10 à 20 pour cent), qu'à développer les installations d'entraînement et de compétition nécessaires avec le concours des fédérations sportives.

Haute école et Office fédéral

■ Paysage éducatif en mouvement

La Haute école comme l'Office fédéral du sport sont des instruments de promotion du sport. Tous deux ont dû se positionner dans un contexte national normatif. La formation des maîtres de sport dispensée à Macolin remonte à 1950; jouissant d'une bonne réputation, elle a lutté pour se profiler dans le paysage éducatif helvétique. La création des sept hautes écoles spécialisées a contraint la formation des maîtres de sport à Macolin de se positionner de manière claire. Avec l'aide de conseillers compétents et le soutien total du Département fédéral de l'intérieur, il a été possible de franchir ce grand pas, appelé à se transformer prochainement en pas de géant. Le fait que le plan directeur de recherche «Sport et mouvement» 2004–2007 ait pu être développé avec compétence à Macolin accroît encore la force d'impulsion de ce secteur.

C'est grâce au soutien de personnalités politiques entrepreneurantes et acquises au sport que l'Office fédéral du sport a vu le jour en 1999. Là encore, un long chemin, qui n'est parcouru qu'en partie. Une bonne promotion du sport requiert de parfaits instruments d'enseignement et de recherche, mais aussi de politique.

« Au cours des vingt dernières années, la société s'est < sportivée >, tandis que le sport traditionnel se < désportivise > »

Heinz Keller

Zones d'ombre

■ Maux du sport, mots d'ordre

Dopage, violence, corruption, abus sexuels... A la faveur de la «sportivisation» de la société et de la «désportivisation» du sport, certaines maladies ont contaminé le sport à une vitesse stupéfiante.

Le dopage est un problème spécifique au sport, que l'Etat n'est capable de résoudre qu'en partie. La Suisse, dans les années 80, a œuvré activement à la gestation d'une convention du Conseil de l'Europe. Elle l'a ratifiée et elle s'y tient. La répression et la prévention du dopage sont appliquées à bon escient dans le sport helvétique: Swiss Olympic et l'OFSPPO coopèrent efficacement à la poursuite d'objectifs clairs. La loi fédérale encourageant le sport s'est enrichie en 2001 d'un article qui – parmi les mesures prises contre le dopage – soumet les fonctionnaires, les entraîneurs et les médecins véreux à des sanctions de l'Etat; les athlètes, eux, sont sanctionnés par le sport. La Suisse et le sport suisse, grâce notamment à la compétence de Macolin, ont rempli leur contrat, en leur âme et conscience, dans la lutte contre le dopage. Mais le but est loin d'être atteint.

Quant aux problèmes de violence dans le sport, de harcèlement sexuel et d'abus de stupéfiants, ils ont été attaqués rapidement, collectivement et de façon proportionnée. Il reste toutefois à évaluer les résultats.

Depuis le 1^{er} avril, Heinz Keller a plus de temps à consacrer à sa compagne et à ses violons d'Ingres.

La nouvelle adresse:

Heinz Keller, Chlyne Twann 9, 2513 Twann,
keller.egger@bluewin.ch.

Grandes étapes d'un long Tour du sport

- 1985 Heinz Keller est nommé directeur de Macolin
- 1986 Inauguration de la première tranche de construction du CST
- 1986 Travaux d'extension de l'Institut des sciences du sport (ISS)
- 1987 Réaccréditation du laboratoire d'analyse du dopage de l'ISS
- 1988 Fermeture du laboratoire, transfert des analyses à Lausanne
- 1989 L'école de sport devient l'Ecole fédérale du sport Macolin (EFSM)
- 1990 Convention du Conseil de l'Europe contre la violence
- 1990 Convention du Conseil de l'Europe contre le dopage
- 1990 Entrée en vigueur de la convention anti-dopage le 1^{er} mars
- 1991 Symposium «L'avenir du sport suisse»; visions pour le sport suisse
- 1992 20^e anniversaire de Jeunesse + Sport
- 1992 Lancement de la formation des cadres pour le sport des aînés
- 1993 Lancement du programme «Drogues, ou sport?»
- 1994 Abaissement de l'âge J+S à dix ans au 1^{er} juillet
- 1995 Réduction du nombre de sous-commissions de la CFS
- 1996 Approbation par le Conseil fédéral de la Conception des installations sportives d'importance nationale (CISIN)
- 1997 25^e anniversaire de Jeunesse + Sport
- 1998 Subordination de l'EFSM au DDPS
- 1998 Création de la Haute école spécialisée fédérale de sport
- 1998 Deuxième étape de l'extension du CST
- 1998 Centres de sports nautiques d'Ipsach et Bienne
- 1998 Arrêté fédéral sur les Jeux olympiques d'hiver 2006
- 1998 Adoption de la CISIN par le Parlement
- 1999 L'EFSM devient l'Office fédéral du sport (OFSPPO)
- 1999 Premier stage de recrues pour sportifs d'élite
- 2000 Approbation par le Conseil fédéral du Concept pour une politique du sport
- 2000 Mise en place du groupe de travail interdépartemental en vue de l'EURO 2008
- 2000 Contributions de la Confédération à cinq gymnases de sport
- 2000 Adoption de la CISIN II
- 2000 Inauguration de la Salle du Sport-Toto
- 2001 Gestion de l'OFSPPO par mandat de prestations et enveloppe budgétaire (GMEB)
- 2001 Les bases légales de la lutte contre le dopage sont posées
- 2001 Le chef du DDPS fait élaborer un ensemble de mesures de lutte contre la violence lors de manifestations sportives
- 2002 Expo.02: le sport y est présent
- 2002 L'UEFA fait droit à la candidature commune de l'Autriche et de la Suisse pour l'organisation de l'UEFA EURO 2008
- 2003 Mise en œuvre de J+S 2000, avec six groupes d'utilisateurs
- 2003 Concrétisation du Concept du Conseil fédéral pour une politique du sport
- 2003 Ouverture à Macolin du nouvel hôtel Bellavista
- 2003 Première conférence «Sport et développement»
- 2004 Plan directeur de recherche «Sport et mouvement» (doté de 2 millions de francs par an)
- 2005 Mise en œuvre du concept «Macolin 2005»
- 2005 Achèvement en mars de la rénovation du Grand Hôtel
- 2005 Matthias Remund devient, le 1^{er} avril, directeur de Macolin

**Service des jeunes de
l'Organisation des Suisses
de l'étranger**



Camps d'été
pour jeunes Suisses de l'étranger

Pour nos camps d'été avec des jeunes Suisses de l'étranger,
nous cherchons des

MONITEURS ET MONITRICES

motivés et prêts à s'investir dans le programme du camp tout en
pratiquant les langues étrangères.

Pour ces **camps de jeunes** (14 à 25 ans), nous cherchons des
monitrices et moniteurs J&S avec expérience dans les sports
de camp et trekking, polysports, sport nautique, grimpe, jeux
de balles, inline skating ou VTT.

Les camps auront lieu à La Punt en Engadine. Au programme,
outre les leçons de sport, des ateliers sur le thème du camp et
des excursions. Voici les dates:
• 17.7. – 29.7.05 et 31.7. – 12.8.05

Pour les deux camps, nous cherchons également des cuisinières
et des cuisiniers.

L'indemnisation journalière si située entre CHF 50.– et CHF 80.–.

Pour plus d'informations: Organisation des Suisses de l'étranger,
Alpenstrasse 26, 3000 Berne 6, tél. 031 356 61 00;
youth@aso.ch, www.aso.ch

Formation complémentaire en danse

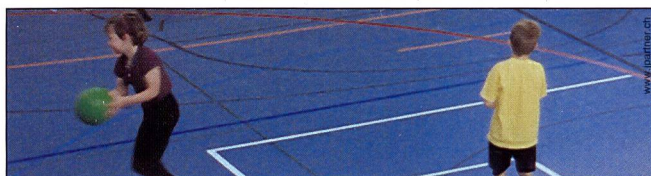
Pour tous ceux qui travaillent dans le secteur du mouve-
ment et désirent se spécialiser dans le secteur de la danse
(jazz, moderne, hip hop).

Début des cours: juin ou août 2005
Durée: 8 modules, à chaque fois
samedi/dimanche

Direction des cours et informations:
Danielle Curtius
Tanz, Bewegung & Ausbildung
(Membre BGB-Suisse)
Saint-Gall
Téléphone: 071 280 35 32
info@curtius-tanz.ch



 **odlo**
functional sportswear



www.floortec.ch

**Nous construisons
des surfaces sportives
«indoor» et «outdoor»**

**FLOOR
TEC**

Sport- und Bodenbelagssysteme AG

Bächelmatt 4 • 3127 Mühlethurnen
Tél. 031 809 36 86 • m.wenger@floortec.ch

Christelirain 2 • CH-4663 Aarburg
Tél. 062 791 12 63

Schachenstrasse 15a • CH-6010 Kriens
Tél. 041 329 16 30

Place au sport!

**PERMANENTE AUSSTELLUNG
IN MÜHLETHURNEN**



**Nous ne soutenons pas
uniquement l'équipe nationale
de ski.**

Swisscom s'engage également en faveur des jeunes espoirs
du ski et du football, par exemple.
www.swisscom.com/sponsoring

swisscom